



LE PRESIDENT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 12 mai 2016

Lieu : Petite salle de réunion du CCM Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 h 52 mn Heure de Fin : 13 h 08 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
Cf. liste de présence en annexe	<ul style="list-style-type: none">▪ Membres du Bureau Exécutif▪ Equipe Pays Fonds Mondial▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire

Ordre du jour

1. Validation du Compte rendu de la réunion du 14 avril 2016
2. Informations
3. Préparatifs de l'Assemblée Générale du 19 mai 2016 (validation des différentes présentations)
4. Divers

Mot de bienvenue

Mme la Présidente a remercié tous les membres du Bureau pour leur présence et leur disponibilité avant de leur proposer l'ordre du jour de la rencontre.
L'ordre du jour tel que présenté a été adopté à l'unanimité.

1. Lecture et validation du compte rendu de la réunion du 14 avril 2016

Après la lecture de la proposition du Compte Rendu, des remarques et observations (cf. annexes) ont été apportées au document.
Sous réserve de ces corrections, le compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du 14 avril 2016 a été validé à l'unanimité.

Recommandations

Tenir compte des corrections et faire signer le Compte rendu pour partage.

1. Informations

- Mardi 26 avril 2016 : Conférence de presse relative au rapport du Bureau de l'Inspecteur Général (BIG) sur le problème des Anti Tuberculeux. Le Fonds Mondial, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, la Nouvelle PSP, le CCM Côte d'Ivoire ainsi que le "PNLT ont participé à cette rencontre. A cette conférence de presse chacune des parties s'est prononcé sur le contenu du rapport du BIG.

Recommandation

le Bureau recommande que le comité Tuberculose et le comité finance organisent une rencontre avec le PNLT pour l'opérationnalisation des recommandations du rapport du Bureau de l'Inspecteur Général.

2. Préparatifs de l'Assemblée Générale du 19 mai 2016

Tous les points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19 mai 2016 ont été passés en revue par le bureau exécutif et des inputs apportés aux différentes présentations.

Concernant les points à l'ordre du jour, madame la présidente a rappelé que pour un meilleur suivi de la retro-information, les secteurs seront amenés à donner de leurs nouvelles au cours des Assemblées Générales et ce, une fois par semestre. Il s'agira donc pour chaque président de penser une stratégie afin de centraliser et relayer toutes les informations de son secteur auprès de tous les membres du CCM

a) Validation du PV de l'AG du 25 février 2016

Les membres du bureau se sont rassurés quant à la transmission du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale aux membres du CCM pour validation.

b) Informations et activités des comités Thématiques

Des corrections ont été apportées aux présentations des différents comités :

- Faire ressortir le taux de participation par secteur
- Pour les activités des comités mettre en exergue le taux de réalisation en fonction de ce qui était planifié
- Rappeler les grandes recommandations des comités aux différents PR
- En guise de perspective, faire le bilan de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier sur le faible taux d'absorption
- Le comité finance devra annoncer les démarches en cours pour la rallonge budgétaire

c) Demande de financement VIH

Le Bureau s'est assuré que la présidente du comité VIH en collaboration avec son chargé de programme fera la présentation sur l'état d'avancement de la demande de financement

pour le VIH. Ladite présentation n'a pas été présentée ce jour vu qu'elle n'était pas finalisée.

d) Nouvelles des secteurs du CCM-Côte d'Ivoire

- i. Les partenaires Techniques et Financiers
- ii. Le secteur public
- iii. Le secteur Privé
- iv. Les représentants des APASTP (formation du réseau des populations clé)
- v. Les Organisations de la Société Civile

Le Bureau s'est rassuré que tous ceux qui devront présenter à cette Assemblée Générale avaient reçu l'information et qu'ils seront en mesure de le faire. En l'absence des différentes présentations, le bureau a demandé qu'un rappel soient fait aux différents secteurs.

e) Divers

* Ancrage Institutionnel

Les membres du Bureau ont souhaité que ce point soit reporté à une prochaine Assemblée Générale vu que M. AKPANE qui devait faire la présentation est endeuillé.

Divers

Le Conseiller Technique de MSH auprès du CCM a fait remarquer que les TDR des différentes activités devraient être co-signés par le Président du CCM et le président du comité concerné par l'activité.

Recommandations

Le Bureau recommande que désormais pour les activités du CCM, les TDR soient co-signés

Rédigé le : 26 mai 2016

Nom: Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé le : 23 juin 2016

Pour le CCM-Côte d'Ivoire : Dr. OUATTARA DJENEBA

Signature :



Annexes : Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion 14 avril 2016

Page 2 : Ecrire Compte rendu en minuscule

Page 2 : ne pas utiliser d'abréviations (NFM, PBF)

Page 4 : ne pas faire de longue phrase

Page 4 : reformuler à partir du suivi des recommandations

Page 5 : regrouper les activités et ne pas relayer les activités de façon narrative

Page 6 et 7 : ne pas utiliser d'abréviation pour les termes (PAO, GAS, RSS)

Page 7 : ne pas retracer les participations des comités aux autres comités et utiliser un tableau pour rappeler les activités de tous les comités.

Page 8 : Spécifier clairement qu'un courrier devra être transmis à Alliance Côte d'Ivoire pour afin que M. AMONTCHI BLAISE de l'ONG village Espoir de Grand Bassam fasse le choix d'un poste afin de prévenir un éventuel conflit d'intérêt.